


LA SOUS-PRÉFECTURE DE SARCELLES VOUS INFORME DES DÉLAIS MOYENS CONSTATÉS AU COURS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2013

TITRE CONCERNE	DELAI MOYEN DE DELIVRANCE DU TITRE AU GUICHET	OBJECTIF
Certificat provisoire d'immatriculation délivré au guichet	43 minutes	45 minutes
Permis de conduire envoyé au centre de production ou délivrance des permis de conduire internationaux	58 minutes	50 minutes
Certificat Provisoire d'Immatriculation délivré par courrier	2,75 jours	7 jours
Permis de conduire délivré par courrier	10 jours	13 jours
<p align="center">Carte nationale d'identité</p> <p>Correspond <u>au délai d'instruction par la sous-préfecture</u> des demandes déposées en mairies.</p>  <p>Ne sont pas pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le délai de transmission à la sous-préfecture des dossiers déposés en mairies. -le délai de fabrication du titre par le centre de production à qui est adressée la demande après vérification par les services de la sous-préfecture. 	4 jours	10 jours
Délai moyen de réponse aux réclamations et suggestions	5 jours	15 jours
Délai moyen de réponses aux demandes d'information par courrier	3 jours	15 jours
Délai moyen de réponse aux demandes d'information par courriel	3 jours	5 jours

Les délais sont calculés en jours calendaires (y compris week ends et jours fériés). Ils ne comprennent pas le délai d'envoi postal.